

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
École Notre-Dame-de-Lourdes
Assemblée tenue le lundi 28 avril 2025/Début 18h30

Présences :	<p>Mme Mélanie Veilleux (directrice) M. Martin Bélair (directeur adjoint) M. Dany Marcil (parent) Mme Fanie-Claude Dumont (parent) M. Francis Frappier (parent) Mme Mélissa Bisailon (parent) M. Jean-François Perras (parent) Mme Alexandra Hamel parent)</p>	<p>Mme Karine Normandin (enseignante) Mme Natacha Ouellet (enseignante) Mme Annie Lafontaine (enseignante) Mme Claudine Dalpé (professionnelle) Mme Nathalie Desjardins (SDG)</p>
Absences :	Aucun public ce soir	
Était présent pour le public	Aucun public ce soir	
NDL-25-04-28-01	<p>1. <u>Mot de bienvenue</u></p> <p>Mot de bienvenue de monsieur Dany Marcil à 18h33.</p>	
NDL-25-04-28-02	<p>2. <u>Période réservée au public</u></p> <p>Aucun public</p>	
NDL-25-04-28-03	<p>3. <u>Adoption</u></p> <p>3.1 Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Mme Dumont propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme Ouellet appuie la proposition.</p> <p>3.2 Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2024</p> <p>Aucune modification à apporter.</p> <p>Mme Desjardins propose l'adoption du procès-verbal. M. Frappier appuie la proposition.</p>	

4. Approbation

4.1 Règles de fonctionnement SÉDG

M. Bélair mentionne qu'il y a eu des modifications quant au transport scolaire pour l'an prochain. Pour des raisons de sécurité et de stabilité, l'élève qui fréquente le SÉDG avant et après les classes ne pourra bénéficier du transport scolaire. Le parent devra assumer le transport de son enfant le matin et en fin de journée.

M. Bélair explique la nouvelle réglementation par des exemples :

- Si l'élève fréquente le SÉDG le matin seulement : le transport scolaire est possible en après-midi.
- Si l'élève fréquente le SÉDG l'après-midi seulement : le transport est possible le matin.

Ce choix s'appliquera du lundi matin au vendredi après-midi pour toute l'année scolaire dès le mois d'août 2025.

M. Perras propose l'approbation des règles de fonctionnement du SÉDG. Mme Normandin appuie la proposition.

4.2 Règles de régies internes CÉ

M. Bélair mentionne qu'un ajout a été fait concernant la possibilité de faire une rencontre TEAMS pour un membre qui serait dans l'impossibilité d'être en présentiel lors d'une rencontre. Il spécifie, toutefois, que cela doit rester une mesure exceptionnelle.

Mme Ouellet propose l'approbation des règles de régies internes des CÉ. Mme Hamel appuie la proposition.

4.3 Frais chargés aux parents

Comme chaque année, la direction demande l'autorisation pour un montant maximal chargé aux parents. L'an dernier, le montant était de 110 \$. M. Bélair demande une augmentation à 125\$. Il explique cette demande due à l'augmentation du coût de la vie.

M. Frappier propose l'approbation des frais chargés aux parents. Mme Dumont appuie la proposition.

4.4 Liste effets scolaire passe-partout

Comme chaque année, la direction demande l'approbation de la liste d'effet scolaire de passe-partout. Cette liste est préétablie par l'équipe Passe-Partout et le CSSDHR.

Mme Dalpé l'approbation des effets scolaires de Passe-Partout. Mme Dumont appuie la proposition.

4.5 Grille-horaire

M. Bélair confirme que pour l'an prochain, les heures d'arrivées et de départ seront les mêmes. Les autobus seront dans le débarcadère à 7h40 et le début des cours à 7h55. La fin de la journée est à 15h05.

M. Bélair explique qu'il y a des modifications quant aux temps de récréation pour 25-26 à la suite d'une consultation qui a été faite auprès de l'équipe-école.

Pour 24-25 (cette année), nous avons une récréation le matin après la première période (préscolaire et 1^{er} cycle) et l'autre récréation après la 2^e période (2^e et 3^e cycle).

Pour 25-26 (l'an prochain), nous aurons une récréation le matin après la 2^e période (préscolaire et 1^{er} cycle) et l'autre récréation après la 3^e période (2^e et 3^e cycle).

On questionne les raisons pour lesquelles il y a eu des modifications. Plus spécifiquement, Mme Dumont demande aux enseignants des niveaux du préscolaire et du 1^{er} cycle, comment elles avaient vécu cette réalité d'avoir 1 période et ensuite une récréation. Mme Normandin souligne que les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle étaient jeunes, ce qui rendait cette tâche de s'habiller et de se déshabiller particulièrement ardue. Cela compliquait donc la gestion de cette transition dans un court laps de temps. Cela explique la raison du changement.

Mme Desjardins propose l'approbation de la grille-horaire et Mme Normandin appuie.

4.6 Grille-matières

Nous proposons le statu quo pour l'an prochain avec les options sport et Harmonie pour le 3^e cycle.

Pour le préscolaire, nous maintenons l'ajout des 36 minutes en éducation physique pour leur permettre d'avoir 2 périodes complètes par cycle.

Mme Dalpé propose l'approbation de la grille-matières pour l'an prochain. M. Perras appuie.

4.7 Ajout sortie vélo parc Ronald-Beaugard 6^e année en juin

M. Bélair demande l'approbation du CÉ pour l'ajout d'une sortie pour les 6^e années. Il explique que chaque année, les 6^e années vont au parc, en vélo, escorté par des policiers. Ils vont y faire des jeux et « déguster » de la pizza.

M. Frappier propose la sortie et M. Perras appuie.

NDL-25-04-28-05 5. Consultation

5.1 Campagne de financement 24-25 et 25-26

M. Bélair explique l'avancement des campagnes de financement de cette année et celles qui restent. Depuis le début de l'année, nous avons amassé 7142.35\$. Nous sommes près de l'objectif fixé de 10 000\$.

Mme Dumont mentionne que cette année, l'OPP avait décidé d'aller vers des campagnes de financement plus écologiques et qui allaient favoriser davantage le climat scolaire.

Au prochain CÉ, le conseil déterminera s'il mandate l'OPP de s'en charger.

5.2 Critères de sélection d'une direction d'établissement

Un nouveau document est à compléter. Le conseil se penche sur l'importance et la priorité de chacun des points. Les membres du CÉ s'entendent pour dire qu'un climat sain, sécuritaire et bienveillant est une des priorités du projet éducatif de l'école NDL. Beaucoup de travail a été fait et continue de se faire pour établir un climat positif, ce qui est la base pour favoriser la collaboration, les apprentissages, l'appartenance, etc. Une direction possédant une intelligence émotionnelle forte peut s'adapter aux besoins et défis des élèves et du personnel tout en établissant un cadre sécurisant. La prémisse que les élèves doivent se sentir bien pour apprendre et que cela passe, entre autres, par le bien-être des adultes est une vision qui doit demeurer.

NDL-25-04-28-06 6. Informations scolaires

6.1 Calendrier 25-26

M. Bélair présente le calendrier de l'an prochain. Les pédagogiques seront à partir du 25 août 2025. La photo scolaire sera le 24 octobre avec Photos repensées. Les pédagogiques mobiles seront le 15 mai et le 15 juin.

6.2 Utilisation FDS

Mme Veilleux présente les différentes dépenses en lien avec le FDS. Les dépenses respectent les prévisions faites en début d'année.

Elle présente aussi ce qui a été acheté pour la cour d'école. Elle mentionne que l'école a obtenu une bourse de Sport Montérégie d'un montant de 2338.57 \$.

6.3 Photo scolaire

La photo aura lieu plus tôt cette année avec la même compagnie que cette année : Photo repensée. La date sera le 24 octobre.

6.4 Modification date camp 6^e année

M. Bélair mentionne que nous avons dû devancer les dates du camp cette année, car il y avait conflit de date avec les examens du MEES. Les nouvelles dates sont : 28 et 29 mai.

6.5 Prochain CÉ 12 mai

Le prochain CÉ aura lieu le lundi 12 mai à 18h30

6.6 Camp de la ville

M. Bélair annonce que le camp de la ville occupera nos espaces cet été. Depuis quelques années, nous ne pouvons les accueillir, car il y avait des travaux à l'école. Habituellement, les animateurs utilisent le gymnase ainsi que la salle polyvalente.

6.7 Vie scolaire

Tout se passe bien à l'école, il y a eu la semaine du français avec le caricaturiste, le carnaval et les petites activités quotidiennes. Une nouveauté cette année, la semaine de prévention de la violence et de l'intimidation qui s'est tenue en mars. Il y a eu de belles activités en lien avec cela ainsi qu'une belle conférence, donnée par le ministre de l'Éducation. Ces moments ont créé de belles discussions avec les élèves.

6.8 Règles de fonctionnement du CA

M. Bélair mentionne que c'est une information.

NDL-25-04-28-07

7. Résumé du délégué de comité de parents

Aucun

NDL-25-04-28-08 8. Mot du SDG

Mme Desjardins mentionne qu'un sondage a été envoyé pour les journées pédagogiques de fin d'année. Les parents mentionnent n'avoir rien reçu. Mme Desjardins en informera Mme Couture et s'assurera que l'envoi fonctionne.

Semaine des SDG du 12 au 16 mai. Il y aura des activités toute la semaine. Les parents recevront toute l'information de la planification par courriel.

NDL-25-04-28-09 9. Varia

Aucun

NDL-25-04-28-10 10. Levée de la séance

Levée de l'assemblée à 20h25

Proposée par Mme Dalpé et secondée par M. Frappier.

·
Le président,
M.Dany Marcil

Le directeur adjoint,
M. Martin Bélair